

COMPTE RENDU DU CHSCT DES FINANCES DU NORD DU 17/10/2016

DECLARATION LIMINAIRE

L'entreprise de régression sociale, qui est en marche au travers de la loi travail, est aussi à l'œuvre dans la Fonction Publique, dans les ministères économiques et financiers.

Partout, une même logique veut imposer de déréglementer, de réduire l'action publique, de flexibiliser, de supprimer les droits et d'inverser la hiérarchie des normes...

L'avenir de notre ministère et en particulier celui de la DGFIP se joue maintenant.

Les « *lignes directrices* » du Directeur Général sont autant de lignes destructrices de cette administration, ouvrant la voie à sa disparition : suppressions de services, « dématérialisations » forcées et forcenées, suppressions d'emplois et restructurations incessantes. Tout cela sur fond de déréglementation des règles de gestion où la hiérarchie des normes est d'ores et déjà inversée.

Pire encore : la volonté de mettre en place le prélèvement à la source, que nous refusons et que nous combattons, est annonciatrice de l'explosion de l'organisation de la Direction Générale. En outre, malgré ses discours rassurants, le Directeur Général n'a pas su défendre son Administration et une nouvelle saignée est programmée dans les effectifs pour 2017.

Pour la CGT Finances, l'urgence des personnels est d'agir, en combattant ces logiques aujourd'hui à l'œuvre et qui mettent en danger les emplois, les conditions de travail et fragilisent chaque jour davantage le service public financier et fiscal.

Dès lors, la CGT appelle tous les personnels de la DGFIP à se mobiliser dès maintenant pour exiger :

- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et des restructurations.**
- le renforcement des moyens humains et budgétaires.**

- le maintien et le renforcement des droits sociaux des agents, une réduction des écarts de rémunération par une revalorisation des régimes indemnitaires et une véritable reconnaissance de leurs qualifications.

- l'arrêt de la mise en place du PPCR et du RIFSEEP.

- une amélioration réelle et concrète des conditions de vie au travail.

- le maintien d'une action sociale de haut niveau dans tous les domaines.

Pour arrêter cette politique qui remet en cause le service public, le temps du combat pour la reconquête de nos missions, de nos emplois, de nos droits sociaux est venu.

La CGT Finances appelle les agents à s'engager dans toutes les actions, locales et nationales, qui sont organisées sur l'ensemble du territoire depuis le 10 octobre et jusqu'à la fin de l'année.

Il s'agit aujourd'hui de construire une action dans la durée, dans l'esprit de celles déjà initiées dans plusieurs départements, et d'élever le rapport de forces, en particulier par le blocage d'un site par département ce jour (pour le Nord ce sera le bâtiment Kennedy).

Au-delà de cette date, elle appelle les personnels des Finances Publiques à poursuivre la lutte et à se mobiliser de nouveau le 15 novembre 2016 dans une journée de grève nationale.

POINT 1 : BUDJET 2016 :

Sur le sujet des EPI la CGT Finances a précisé sa position sur plusieurs sujets :

Concernant les agents douaniers de la surveillance en sortie d'école, elle exige qu'ils soient immédiatement dotés de tous les EPI nécessaires à la réalisation de leurs missions dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité possibles.

Pour tous les agents de la surveillance, elle demande que le carnet à points soit suffisamment abondé en points et réponde aux besoins réels des agents en matériels adaptés à l'accomplissement de leurs missions.

Enfin, pour les agents des opérations commerciales, dont les missions nécessitent le port d'EPI, elle demande au plus vite la mise en place d'un carnet à points spécifique.

D'une manière plus générale, les représentants CGT indiquent qu'à partir du 1er janvier 2017, ils ne valideront les projets de dotations en EPI qu'à la condition qu'ils ne figurent pas au carnet à points et cela pour une période limitée dans le temps pouvant être considérée comme une expérimentation. Si ces EPI s'avéraient être nécessaires à l'accomplissement des missions, ils considèrent que c'est alors à l'administration-employeur d'en doter les agents et de procéder au futur renouvellement.

Le président prend acte et s'engage à faire remonter ces demandes à la centrale

Pour ce qui est des multiples projets concernant la brigade de ST Aybert, la CGT exige avant toute validation de connaître clairement la répartition des fonds perçus de la Direction Générale pour l'aménagement de cette brigade.

Le président accède à cette demande et retire plusieurs projets en indiquant qu'ils seront financés en totalité par l'administration pour un montant total de 49 600€. Les représentants du personnel acceptent alors de financer le reste des travaux pour 7 052,67€.

Le président évoque l'obligation pour le projet du CHSCT de choisir le fournisseur désigné par la plate-forme « PLACE » et ce même s'il trouve des fournisseurs moins chers. La CGT dénonce ce constat de gaspillage de l'argent public et fera remonter cette anomalie en CHS Ministériel.

POINT 2 : PROJET « ADAPTATION DES STRUCTURES ET DU RESEAU A LA DRFip » POUR 2017 :

La DRFip nous présente la version définitive de son ASR 2017, enfin définitive nous l'espérons puisque pour mémoire rappelons que celle-ci avait présenté au CHSCT le 26 avril dernier un projet d'ASR différent de celui qu'elle comptait présenter au CTL le 29 avril soit 3 jours plus tard... cela démontre le respect que la DRFip a pour le CHSCT.

Force est de constater que cette nouvelle mouture ne tient compte en rien des remarques qu'avaient fait les représentants des personnels à leur première présentation et ne résulte que de l'intervention auprès du gouvernement de la part d'élus locaux attachés au service public sur leur territoire. Preuve en est que rien ne change pour les regroupements et fusions de services « en interne » dont les conditions de travail des agents n'intéressent personne....

Si la DGFIP fait cette présentation au CHSCT ce n'est donc pas pour recueillir l'avis des représentants des personnels sur ces projets de fermetures au 1er janvier 2017. Leur avis sur la question elle le connaît et n'en a que faire.

Si elle fait cette présentation c'est uniquement dans le cadre d'un simulacre de dialogue social, qui la contraint à mener et terminer ici une phase de pseudo concertation.

A quand une vraie phase de concertation pour examiner les besoins des services pour remplir pleinement leurs missions ?

A quand une vraie phase de concertation pour examiner les besoins des collègues pour qu'enfin leurs conditions de travail et de vie au travail cessent de se dégrader ?

Mais pour cela il faudrait parler « arrêt des suppressions d'emplois » - « arrêt des réductions budgétaires » alors que les seules réponses du gouvernement et de Bercy sont « fermetures- concentrations – simplifications et dématérialisations »

Maintenant il faut décliner cela au plan local. Avec ou sans état d'âme

peu importe : la DRFip est responsable de ses choix, de ses actes et des conséquences qui en découlent à savoir un recul sans précédent des services publics dans notre département déjà fortement touchés par des difficultés de tous ordres.

D'ailleurs à court terme et au vu de toutes les réformes en cours ou programmées c'est la question de la survie même de la DGFip qui se pose.

La CGT Finances a bien entendu encore une fois voté contre ces projets parce qu'ils ne présentent aucune amélioration en termes de conditions de travail ni pour les agents qui vont être déplacés ni pour ceux qui vont accueillir leurs collègues, mais vont au contraire provoquer une dégradation de celles-ci au travers des futures suppressions d'emplois.

Par ailleurs ce vote nous permet de réaffirmer notre opposition ferme et résolue à toute réduction de la présence de nos services dans notre département.

Enfin, elle a profité de cette présentation pour évoquer la situation d'une victime collatérale et oubliée de votre projet d'ASR à savoir la trésorerie de Tourcoing Municipale qui suite à la fusion des 2 SIP et des 2 SIE se voit transférée dans un autre étage du bâtiment sans autre forme de procès (et sans présentation au CHSCT). Ce réaménagement à l'emporte pièce va apporter si le projet reste en l'état de grosses difficultés en termes de conditions de travail pour les agents du poste comme en témoigne l'observation en date du 11 octobre déposée par le chef de poste dans le registre Hygiène et sécurité. La CGT demande que les plans soient présentés rapidement au CHSCT et que soit organisé une visite du CHSCT sur le site dans les plus brefs délais. Le président accepte cette demande.

Pour protester contre ce projet l'intersyndicale quitte alors la séance.